

**Dossier traité par:**  
Daniel Erpelding – Secrétaire communal  
Tél.: 79 00 37 – 370  
E-mail: daniel.erpelding@consdorf.lu

## Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que le Ministre des Affaires intérieures a approuvé en date du 14 octobre 2024, réf. 19789/84C, la délibération du 17 septembre 2024 du conseil communal, point 17 de l'ordre du jour, portant approbation du plan d'aménagement particulier « PAP Rue Rosswinkel » à Scheidgen.

Le public peut prendre inspection des règlements à la maison communale à Consdorf, pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Fin d'affichage : 27 octobre 2024 inclusivement

Consdorf, le 24 octobre 2024  
la bourgmestre, le secrétaire communal,

